

Communiqué de presse

Paris, le 16 avril 2024

TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS

Le FIR publie le bilan d'une première année d'engagement avec 10 entreprises

L'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD, cible 8.7) visait d'éradiquer le travail forcé et d'interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici à 2030 et d'ici 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes. Malgré cet engagement pris en 2015, ces phénomènes restent une réalité dans de nombreux pays du monde.

C'est pourquoi, en 2021, le Forum pour l'Investissement Responsable a formé une coalition, composée aujourd'hui de dix de ses membres investisseurs - Amiral Gestion, Amundi, AXA IM, Candriam, LBPAM, LFDE, Meeschaert AM, OFI Invest AM, Sycomore AM, Oddo BHF AM - regroupant plus de 3 300 milliards d'euros d'actifs sous gestion, afin de soutenir la lutte contre le travail forcé et travail des enfants partout dans le monde.

Durant 7 mois, le FIR a piloté une première phase de co-construction méthodologique animée par l'ONG Ressources Humaines Sans Frontières (RHSF) avec certains de ses membres investisseurs afin de mettre en place une méthodologie d'évaluation des entreprises, adaptée aux investisseurs, en matière de prévention du travail forcé et travail des enfants. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du [programme lab 8.7](#) lancé par RHSF en 2020.

Cette méthode, finalisée en juillet 2022, propose d'évaluer la maturité de l'entreprise sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants au travers de quatre crans de critères: la connaissance du sujet, l'engagement exprimé compte tenu de cette connaissance, le ciblage de la démarche compte tenu de l'engagement et enfin la pertinence des mesures déployées compte tenu du ciblage. Pour chaque critère, trois niveaux de maîtrise (de 0 à 2) ont été déterminés.

Ainsi, dix entreprises françaises issues de secteurs considérés comme à forts enjeux sur ce sujet - Agroalimentaire, Automobile, Consommation discrétionnaire, Construction, Hôtellerie, Industries et Services aux collectivités - ont été sélectionnées par les investisseurs pour entamer un dialogue constructif.

Après un an d'engagement, le FIR publie un premier bilan de cette initiative d'engagement d'investisseurs avec les dix entreprises ciblées. Si certaines entreprises ont déjà montré un certain niveau de maîtrise du sujet, un long chemin reste à parcourir pour la plupart. Dans le cadre du programme lab 8.7, cet engagement se poursuivra au moins jusqu'à fin 2025.

CONSULTER LE BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE



Contact presse :

Béatrice Passédat – beatrice.passedat@frenchsif.org – +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR :

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org